

# LES AMIS – SERVICE A DOMICILE - SAAD



2019

## RAPPORT D'ACTIVITE

Les Amis Siège sociale – Service SAAD  
12, rue Jacquemont – 75 017 PARIS

# FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ASSOCIATION

Siège structure	Association LES AMIS SERVICE A DOMICILE 12, rue Jacquemont – 75017 PARIS Tél : 01.44.85.29.00 – Fax : 01 44 85 35 40 Email : <a href="mailto:accueil@lesamis17.fr">accueil@lesamis17.fr</a> Siret : 315 629 410 00020      code APE : n° 853 K      Site internet : <a href="http://www.lesamis17.fr">www.lesamis17.fr</a> NAF : 8810A		
	Président: Directeur Général :	Bruno DE LA SOUDIÈRE Rémy DECAMPS-LEROUSSÉAU	<a href="mailto:bdelasoudiere@free.fr">bdelasoudiere@free.fr</a> <a href="mailto:r.decamps@lesamis17.fr">r.decamps@lesamis17.fr</a>
	Directeur Financier:	Patrick ORAIN	<a href="mailto:p.orain@lesamis17.fr">p.orain@lesamis17.fr</a>
Statut	Association loi de 1901 Arrêté d'autorisation du SSIAD (création) délivré le 1 <sup>ER</sup> février 1981 Renouvellement de l'autorisation SPASAD délivrée le 28 février 2017 Arrêté d'autorisation du SAAD délivré le 29/11/2004 par le Département de Paris Agrément qualité n° : N/180211/A/075/Q/088, renouvelé le 21/02/2012.		
Agrément qualité	Arrêté d'autorisation ESA délivré le 01/09/2012 par l'ARS IDF.		
Arrêtés d'autorisation	Conventions signées avec HAD Fernand Widal et Beaujon depuis juin 2011.		
Conventions	Convention de partenariat signée en 2012 entre le SAAD et l'accueil de jour CASA DELTA 7, dans le cadre du dispositif « plateforme répit » Convention GCSMS « Passerelles Domicile » signée le 26/11/2013 Convention avec l'association EMMAUS en 2018		
C.C.N	Convention Collective de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile du 21 mai 2010 (n° 2941) (SAAD et SSIAD)		
Services	1979 : création du service d'aide à domicile (SAAD) 1981 : création du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) 1997 : création du service Mandataire 2012 : création d'une Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) au sein du SSIAD 2013 : intégration LES AMIS dans le GCSMS PASSERELLES DOMICILE 2017 : absorption de l'association APCS du 8eme arrondissement		
Evaluation externe	Mars 2015		
Evaluation interne	2013		
Implantation des trois services	Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) / service MANDATAIRE	Service de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD/ ESA)	
Horaires et amplitude des interventions des trois services	12, rue Jacquemont 75017 Paris Tél : 01.44.85.29.00 – Fax : 01.44.85.35.40 <a href="mailto:accueil@lesamis17.fr">accueil@lesamis17.fr</a>	7, rue Jacquemont 75017 PARIS Tél : 01.44.85.29.07 – Fax : 01.44.85.29.22 <a href="mailto:accueil@lesamis17soins.fr">accueil@lesamis17soins.fr</a>	
	Horaires d'ouverture bureaux : du lundi au vendredi 09h00 à 13h00 et 14h00 à 17h30.	Horaires d'ouverture bureaux : du lundi au vendredi 08h00 à 13h00 et 14h00 à 17h30	

	<u>En dehors de ces horaires, répondeur téléphonique enregistré.</u>  Permanence week-end et jours fériés physique et téléphonique de 9h15 à 13h00.  Interventions 7 j/7j - entre 8h00 et 21h00	<u>En dehors de ces horaires, répondeur téléphonique enregistré.</u>  Astreintes téléphoniques week-end et jours fériés  Interventions : 7 j/7j - entre 8h00 et 20h00
--	--	--

## HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

Les services d'aide à domicile (appelés autrefois services « d'aide-ménagère »), sont nés dans les années 1955-1960.

Depuis 1962, dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, existait un service « d'aide-ménagère », l'« A.M.S.A.V. » (« *Aide Médico-sociale Aux Vieillards* », association Loi 1901), dont le but était déjà de permettre aux personnes âgées et/ou handicapées de rester à leur domicile, comme elles le souhaitaient déjà dans leur grande majorité.

Par ailleurs, le directeur d'une caisse de retraite cadre (CIPC) avait créé, sur le 17<sup>ème</sup>, une association d'entraide paroissiale, « *Les Amis de Saint-Charles de Monceau* », devenue « *Les Amis* », qui gérait deux activités en 1978 : un Club - lieu de rencontre, d'activités et de loisirs des retraités de l'arrondissement - et un Centre de Soins à domicile.

En 1978, il insuffla le projet de créer une nouvelle association d'aide à domicile sur le quartier, dans le cadre des « Amis ». Ce projet vit le jour le 6 mars 1978. En 1979, l'AMSAV proposa la fusion : ainsi a été créée, le 1<sup>er</sup> avril 1979, l'association d'aide à domicile « LES AMIS Service à Domicile », régie par la Loi 1901.

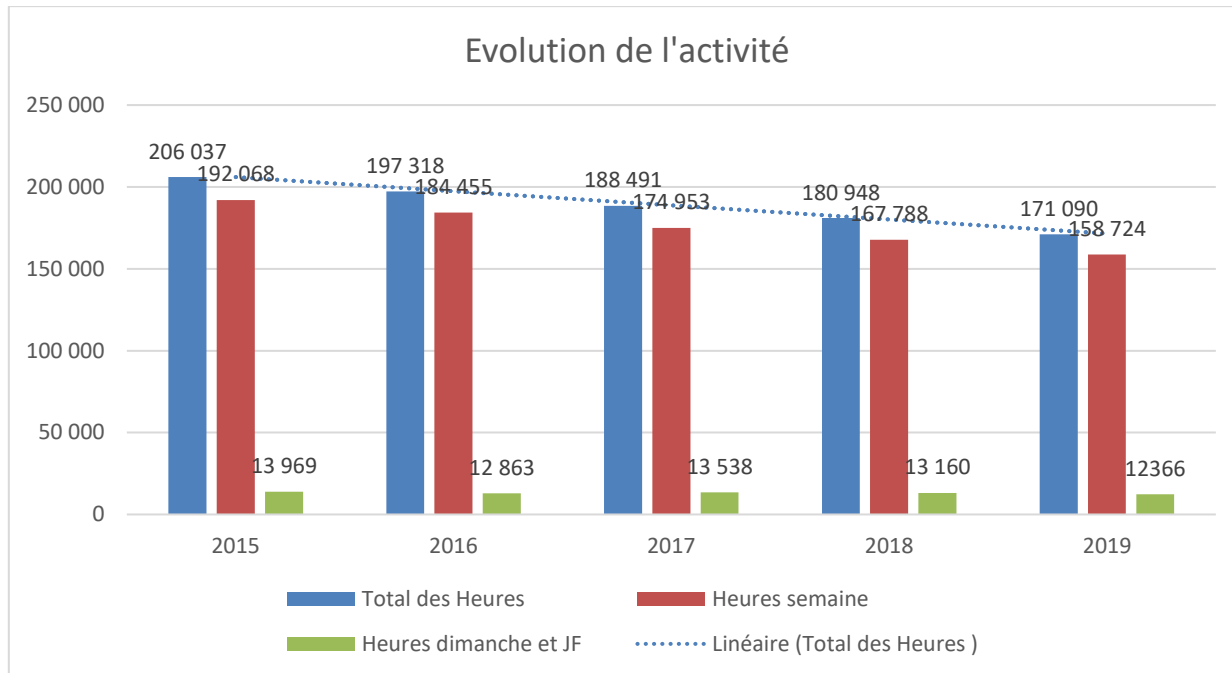
Depuis sa création en 1979, l'association s'est développée, avec :

- le 1<sup>er</sup> février 1981 : .....création complémentaire d'un service prestataire de Soins à Domicile
- en janvier 1992 : .....création d'un service prestataire de garde temporaire, financé par la Caisse Primaire de Sécurité Sociale, service qui a dû cesser son activité en juin 1997, sur décision de la Sécurité Sociale
- en juillet 1997 : .....création d'un service mandataire (gardes de jour et gardes de nuit)
- en 2007, le SAAD et SSIAD deviennent un SPASAD autorisé
- le 1<sup>er</sup> septembre 2012 : .....création d'une Equipe Spécialisée Alzheimer au sein du SSIAD
- le 26 novembre 2013 : .....l'association LES AMIS rejoint le Groupement de Coopération Social et Médico-Social « PASSERELLES DOMICILE » crée en 2012 par le SPASAD parisien La Vie A Domicile, Alliance et UMC Social
- en avril 2017 : ..... L'association absorbe l'association APCS du 8eme arrondissement

# 1. - ACTIVITE DU SERVICE PRESTATAIRE

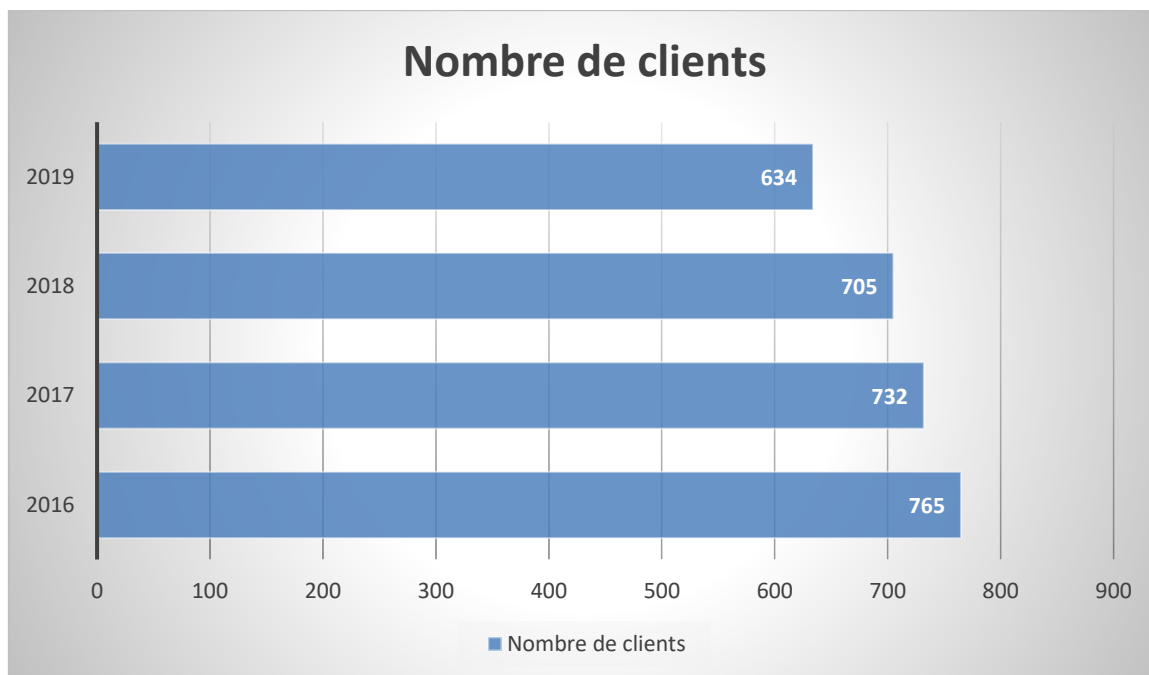
## 1.1 - NOMBRE D'HEURES REALISEES

En 2019, nous avons réalisé une activité de 171 090 heures dont 12 366 heures de dimanche et jours fériés.



Nous constatons une nouvelle perte d'heures. Celle-ci représente en une année - 5.45 % soit - 9 858 heures.

## 1.2 EVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS

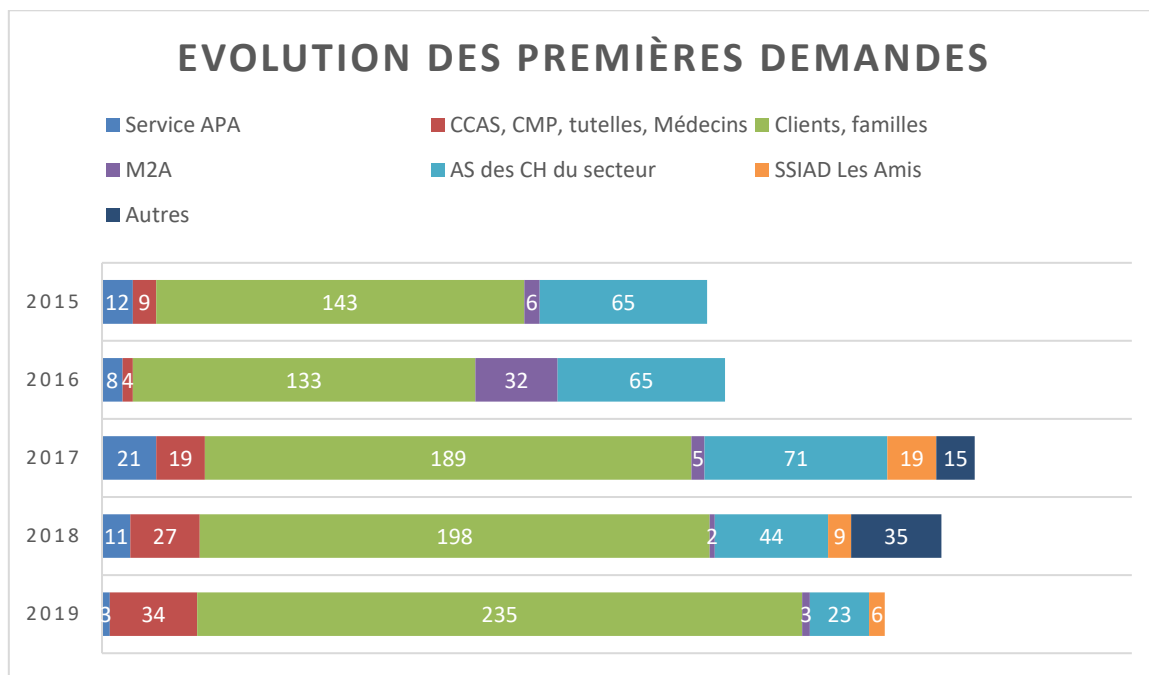
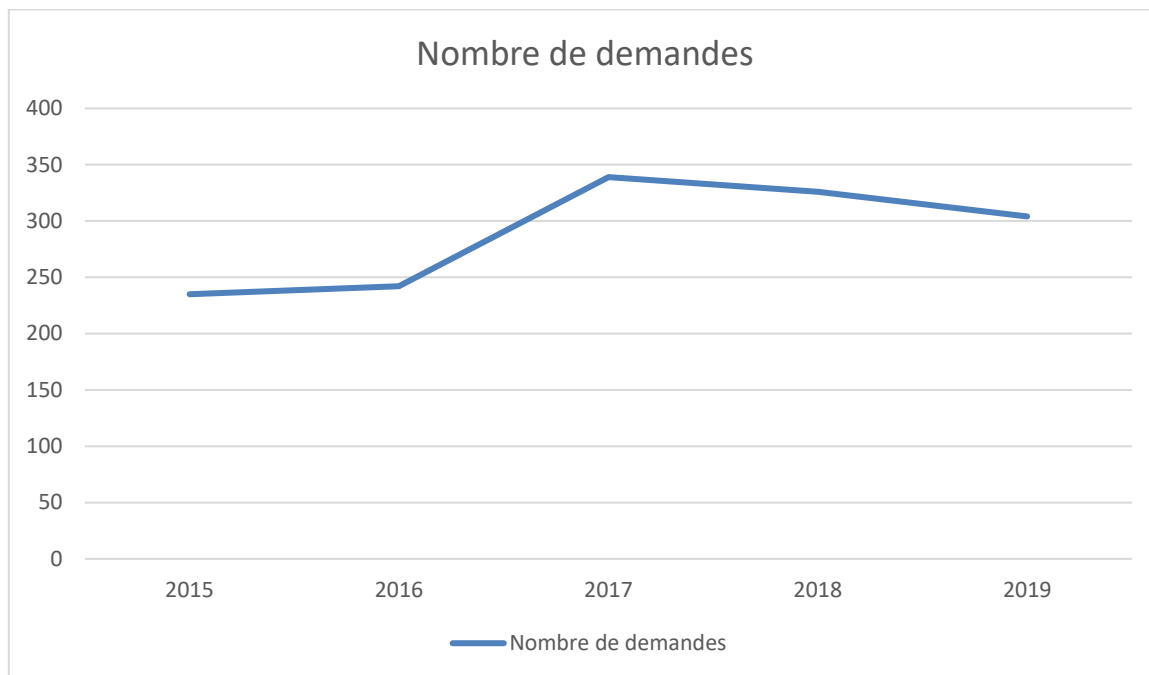


Nous observons une accélération de la baisse du nombre des clients. - 33 clients entre 2017 et 2016, -27 entre 2018 et 2017 et -71 la dernière année.

En effet, nous comptabilisons 130 sorties pour 102 admissions.

### 1.3- EVOLUTION DES NOUVELLES DEMANDES

En 2019, nous comptabilisons 304 nouvelles demandes contre 326 en 2018, soit 22 demandes de moins. Sans que la baisse des demandes soit très importante, nous observons une inversion de la courbe à la baisse pour le seconde année.

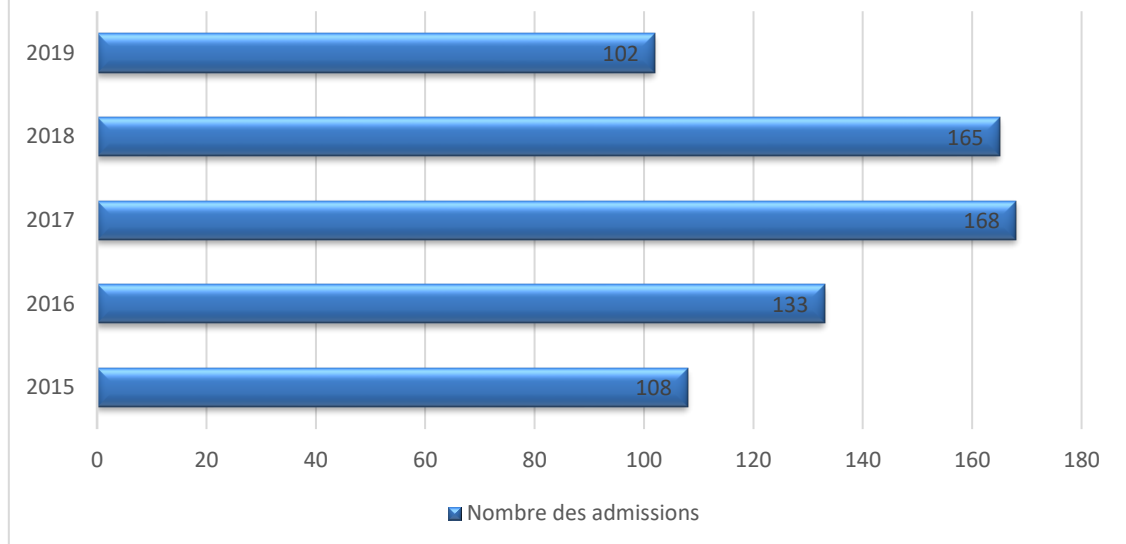


Depuis 2015, le nombre des demandes exprimées directement par les clients ou leur entourage augmentent alors que toutes les autres demandent baissent.

### 1.4- EVOLUTION DES ADMISSIONS

En 2019, nous comptabilisons 102 nouvelles prises en charge contre 165 en 2018. Après une augmentation de + de 26 % en 2017, nous avons observé une stagnation en 2018.

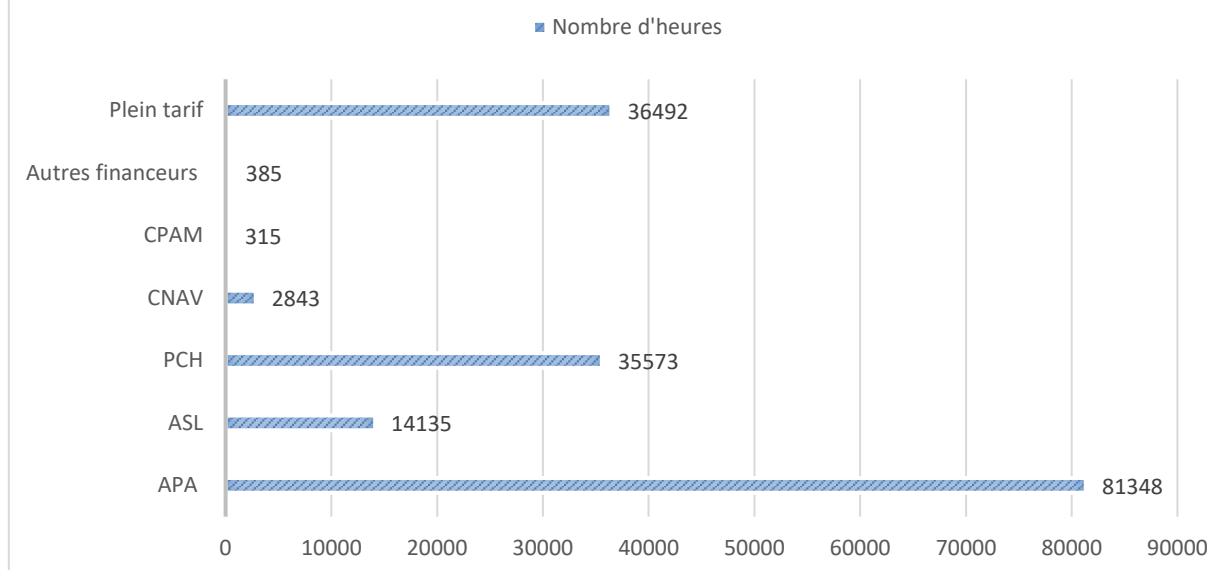
## Evolution des admissions



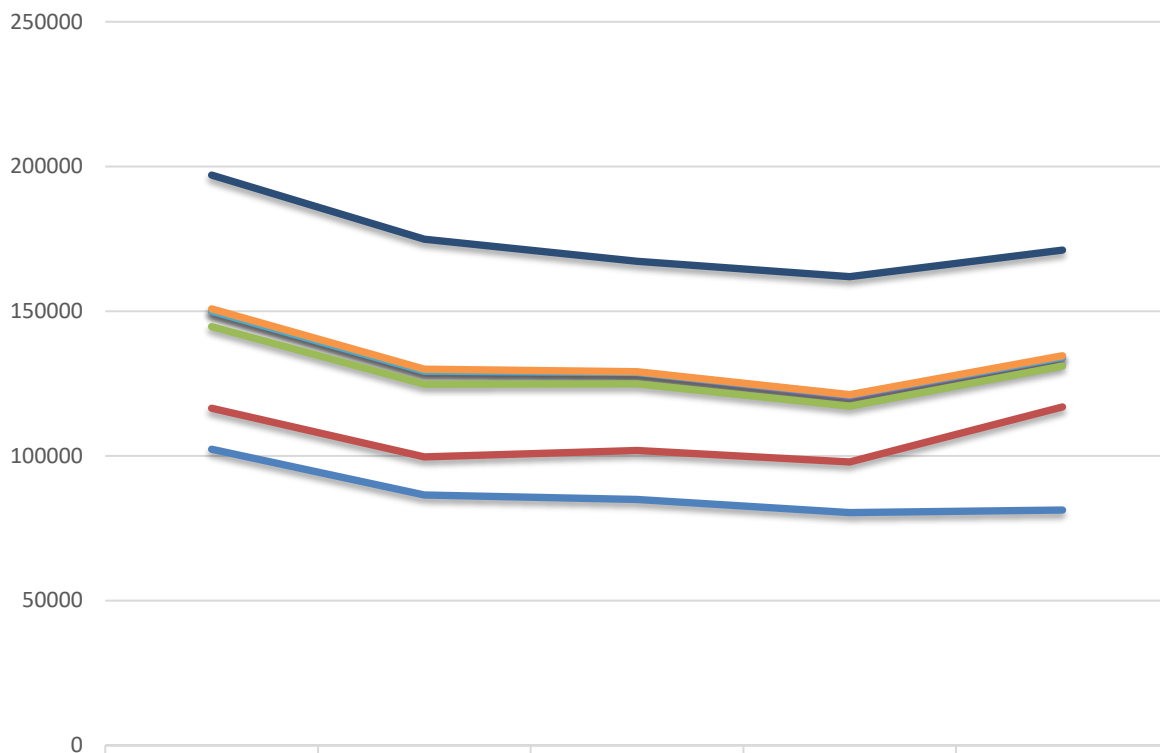
### 1.5 - REPARTITION DES HEURES D'INTERVENTION PAR FINANCEUR

En 2019 comme pour les années précédentes, l'activité APA reste la plus importante.

## NOMBRE D'HEURES PAR FINANCEURS



## Evolution des heures par financeurs

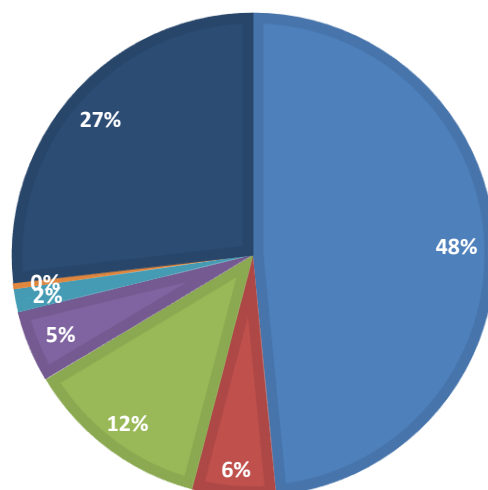


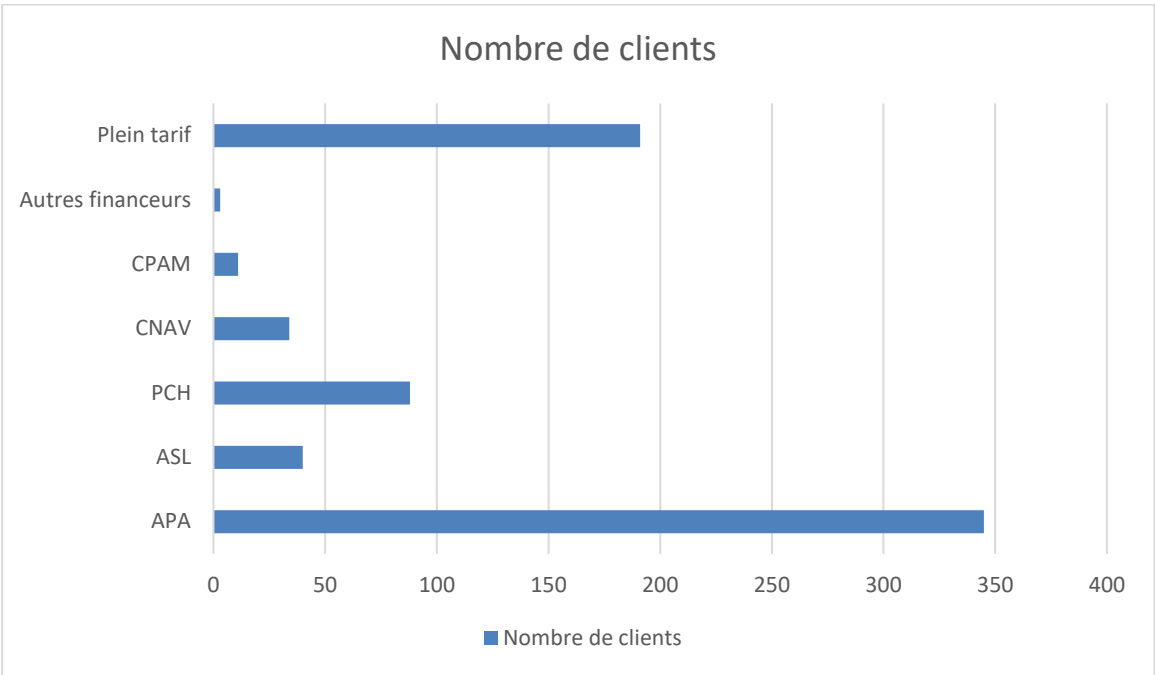
	2015	2016	2017	2018	2019
PLEINS TARIFS	46229	44942	38154	40778	36492
AUTRES ORGANISMES	785	683	275	188	385
CPAM	75	92	116	455	315
CNAV	5272	4406	3871	3317	2843
AIDE SOCIALE LEGALE	28163	25154	22985	19286	14135
PCH	14197	13106	16868	17493	35573
APA	102306	86536	84989	80415	81347

— APA — PCH — AIDE SOCIALE LEGALE — CNAV — CPAM — AUTRES ORGANISMES — PLEINS TARIFS

## NOMBRE DE CLIENTS EN %

■ APA ■ ASL ■ ASL ■ PCH ■ CNAV ■ CPAM ■ Autres financeurs ■ Plein tarif



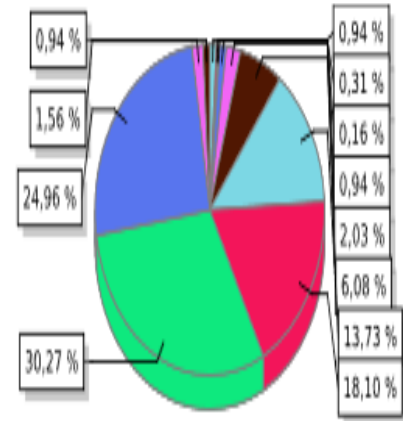
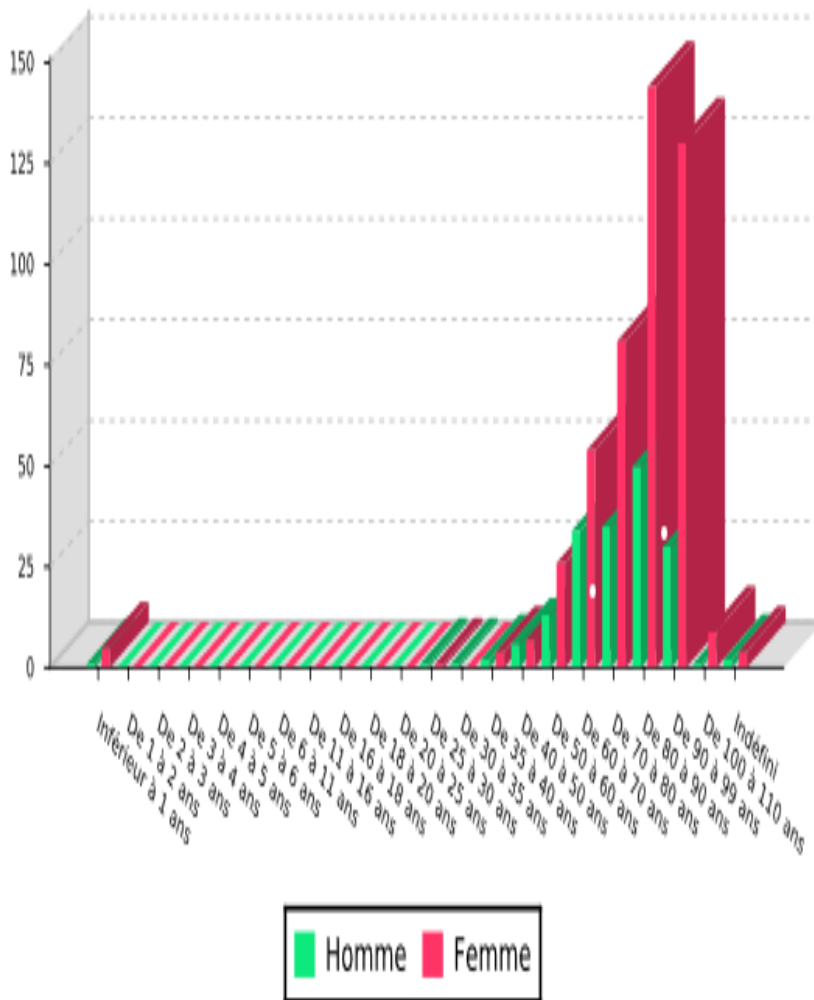




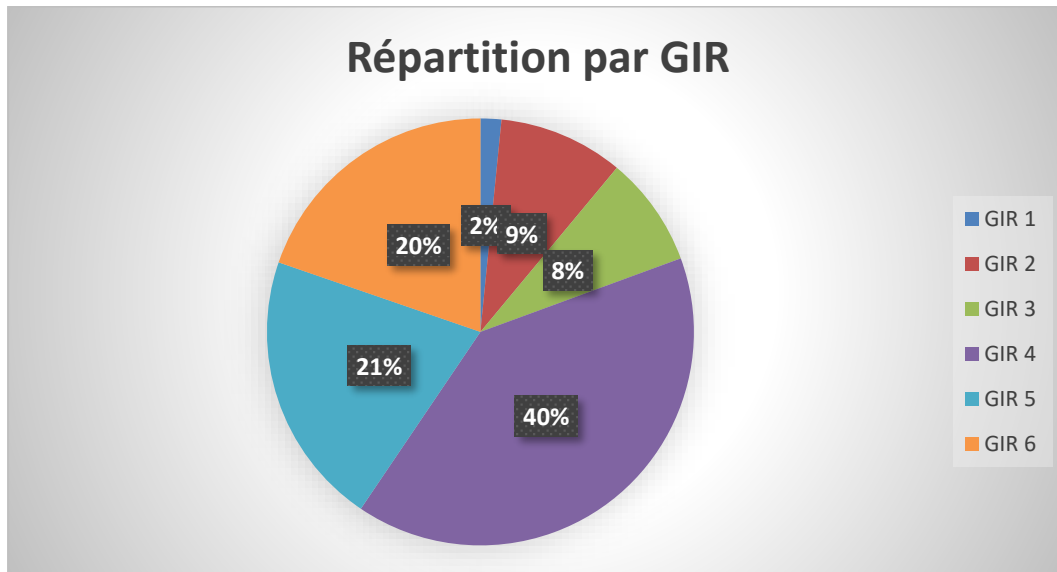
## 2.- LES BENEFICIAIRES

### 2.1 - REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR TRANCHE D'AGE

La moyenne d'âge et la répartition homme/femme restent constantes par rapport aux dernières années.



## 2.2 - REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR GIR



<b>GMP 2018</b>	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	GIR 5	GIR 6
<b>Nb Clients</b>	10	60	53	254	132	125

### 3 – LE PERSONNEL

#### 3.1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

		CDI		CDD		EMPLOIS AIDES		TOTAL	
		nb	ETP	nb	ETP	nb	ETP	nb	ETP
<b>TOTAL INTERVENANTS</b>		<b>136</b>	<b>109.95</b>	<b>365</b>	<b>17.49</b>			<b>501</b>	<b>127.44</b>
Agent à domicile	A	72	54.18	247	12.75			319	66.93
Employé à domicile	B	16	11.93	83	3.48			99	15.41
Auxiliaire vie sociale	C	48	43.84	35	1.26			83	45.10
<b>Employé d'entretien</b>		<b>1</b>	<b>0.36</b>					<b>1</b>	<b>0.36</b>
<b>TOTAL ENCADRANTS ET ADMINISTRATIFS</b>		<b>10</b>	<b>9.15</b>	<b>3</b>	<b>0.22</b>			<b>13</b>	<b>9.37</b>
Secrétaire. standardiste	C6	1	0.75	3	0.22			4	0.97
Assistante de secteur	E11								
Assistante de direction	F1	1	1					1	1
Responsable. Technique	F4	1	0.8					1	0.8
RRH	G3	1	0.6					1	0.6
Responsables de secteur	E10	1	1					1	1
	F2	4	4					4	4
Chef de service	G3	1	1					1	1
<b>TOTAL DIRECTION</b>		<b>2</b>	<b>0.92</b>					<b>2</b>	<b>0.92</b>
Directeur général	I1	1	0.42					1	0.42
Directeur Adjoint	H4	1	0.5					1	0.5
<b>TOTAL SAAD</b>		<b>149</b>	<b>120.02</b>	<b>368</b>	<b>17.71</b>			<b>517</b>	<b>137.73</b>

La moyenne d'âge des intervenants à domicile est de **50 ans** au 31 décembre 2019 (comme en 2018).

L'ancienneté moyenne des intervenants à domicile est de **12 ans** au 31 décembre 2019 (comme en 2018).

10 intervenants ont 60 ans au 31 décembre 2019.

**63** intervenants ont plus de 55 ans au 31 décembre 2019 contre 71 en 2018.

#### Mouvements

En 2019, nous avons eu **17** départs de salariés (contre 26 en 2018) :

- 7 départs à la retraite
- 2 démissions
- 3 licenciements pour inaptitude (dont le total des indemnités s'élève à 18 697 €)
- 3 fins de période d'essai
- 2 mutations SAAD => SSIAD.

Nous avons accueilli **9** nouveaux salariés en CDI en 2019 (6 catégorie A et 3 catégorie B). Le SAAD a fait appel à 365 CDD.

## ABSENCES

En 2019, on dénombre **8 478** jours d'absence (contre 7 571 jours en 2018) répartis comme suit :

Motifs d'absence	Nb de jours d'arrêt 2019	Nb de jours d'arrêt 2018
Maladie	4577	4393
Accident de travail/trajet	1335	567
Maternité	117	689
Congés parentaux	1815	1157
Absences injustifiées	189	356
Absences autorisées	360	169
Absences justifiées	21	206
Congés exceptionnels	37	12
Congés enfant malade	29	23

### 3.2 – FORMATION

En 2019, 1286 heures de formations ont été réalisées pour 52 salariés du SAAD (en fonction des demandes individuelles des intervenants et des besoins du service), contre 3 042 heures en 2018 pour 63 salariés.

Cette baisse s'explique par la réforme de la Formation Professionnelle et les changements intervenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Liste des formations (non exhaustive) :

- DEAS
- Aspiration endotrachéale
- Mieux repérer et signaler la souffrance des aidants
- Cuisine et nutrition
- Prise en charge d'un patient atteint de troubles psychiatriques
- Manutention des patients et des personnes âgées
- PSC1
- Refus de soin de la personne âgée
- Gestion des conflits et de l'agressivité
- Simulateur de vieillissement
- Sauveteur Secouriste au Travail (SST)...